



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfgi
cgcfgi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :

page 1NAO
page 2Mannai
page 3Mutuelle
page 4 ex-Gfi BUS
page 5agenda
page 6	... coordonnées

N° 196 - 28 Décembre 2015

**Fin d'année 2015 à Gfi :
y a d'la joie, y a d'la joie, y a d'la joie !**

Pour la 1^{ère} fois, les **NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)** ont été enclenchées avant le bouclage du processus budgétaire 2016, laissant à penser aux Organisations Syndicales qu'une marge de manœuvre existait (peut-être) pour la prise en compte d'éventuelles avancées sociales.

Las ! Il n'en fut rien. Le déroulement des NAO 2016 a été semblable à celui des NAO 2015, 2014, 2013, 2012, 2011, 2010 ...

Pour ce qui est de la **politique salariale**, point crucial des NAO, ce n'est encore pas en 2016 que la Direction s'inspirera des propositions de la **CFE-CGC !** Comme d'habitude, les augmentations seront distribuées aux « meilleurs collaborateurs » dans la limite de **1% de la masse salariale globale de l'UES** (en 2014, la masse salariale brute de l'UES était égale à 274M€ ; 1% représentent donc 2,74M€ pour 7300 salariés, soit 375€ annuels si 100% de l'effectif était augmenté), **selon des critères invérifiables, débattus dans le huis clos des 3 « commissions salaire »** de l'année 2016 : la **printanière**, le 22 mars, **l'estivale**, le 21 juin et **l'automne**, le 27 septembre.

Pour mémoire : extrait de la plate-forme de revendications de la **CFE-CGC** :

- **des mesures de rattrapage de salaire appliquées au 1^{er} janvier 2016**, pour tous les salariés n'ayant pas eu d'augmentation de salaire depuis 2 ans et plus,
- **une augmentation uniforme des salaires (« augmentation minimale » ou « socle »)**, récompensant la contribution de chacun à l'effort commun, quelle que soit son unité d'appartenance, dans le cadre d'une enveloppe dédiée,
- **des augmentations individuelles (« étage »)**, traduisant la performance de chacun, mesurée sur la base d'éléments objectifs et vérifiables, et définies dans le cadre d'une enveloppe spécifique déjà jointe de la précédente,
- la revalorisation de la **part patronale du ticket-restaurant** à 5,1€ pour la valeur faciale du TKR : 8,5€ financée à 60/40 par l'entreprise et les salariés),
- la mise en place d'un **Intéressement**, sur la base des mêmes conditions de performance que celles qui seront décidées par le Conseil d'administration pour le plan d'attribution gratuite de 1.200.000 actions essentiellement destiné à quelques managers et au PDG,
- la mise en place d'un **CET (Compte Epargne Temps)** permettant aux salariés qui le souhaitent, un arbitrage encadré entre la prise d'un certain nombre de jours de disponibilité et l'épargne de leur équivalent financier, compensé par son basculement vers un PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif) abondé par l'entreprise,
- la revalorisation des **frais de mission et de transport**, et de la compensation Borloo (30 €, au lieu de 15€ actuellement),

Bilan des « négociations » 2016 : l'unique disposition concernant tous les salariés est le passage de la valeur faciale des TKR de 7,5€ à 8€ en janvier 2016, 30cts financés par l'entreprise + 20cts financés par les salariés, soit un gain annuel de pouvoir d'achat d'environ de 20€. Y a d'la joie ! Y a d'la joie ! Y a d'la joie !

Toute l'équipe CFE-CGC du Groupe GFI vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année !









DOHA, Qatar

Prise de participation majoritaire du Groupe qatari, Mannai Corporation, dans Gfi Informatique : le point

Lors de la réunion du CCE de l'UES, le 2 décembre,

le PDG de Gfi a présenté le projet, soulignant notamment sa différence avantageuse pour ses salariés : à la différence d'un rapprochement de type STERIA/SOPRA où les postes en doublons sont nombreux ce qui entraîne de vives tensions sociales, aucun doublon n'est à craindre avec les activités informatiques de Mannai car ce dernier est totalement absent du territoire national.

Pour autant, les **perspectives d'acquisitions externes semblent tellement ambitieuses**, le groupe Gfi ayant vocation à être la tête de pont de l'expansion européenne du groupe Mannai, que l'on doit rester vigilant : l'absence immédiate du danger dont on se félicite aujourd'hui, pourrait bien survenir demain et à grande échelle !

Comme prévu, le CCE a mandaté un expert (le Cabinet ADECO) pour l'accompagner tout au long des mois à venir afin d'instruire le dossier et lui permettre, via sa commission économique (5 membres du CCE élus par lui), de rendre un avis motivé sur l'opération, ainsi que le prévoient les textes.

Le calendrier est très serré : l'avis du CCE est attendu pour le 14 janvier 2016. D'ici là, les membres de la commission économique devront avoir analysé avec l'aide de leur expert, les documents transmis par les acteurs en présence : Mannai (le nouvel actionnaire qui vise une détention de 51% du capital de Gfi), Apax et Boussard&Gavaudan qui se désengagent de Gfi et deviendront actionnaires minoritaires (NB : à ce jour, ces derniers détiennent ensemble, 80% du capital de Gfi).

Des entretiens sont également prévus les 6 et 7 janvier entre les membres de la commission économique et des représentants d'Apax, de Boussard&Gavaudan et de Mannai ainsi qu'avec le Directeur financier du Groupe Gfi, dans le but d'affiner les tenants et aboutissants de l'opération et particulièrement son impact sur la communauté des salariés du Groupe Gfi .

L'opération, sous réserve du feu vert de l'autorité de la concurrence et du ministère de l'économie pour les investissements étrangers en France, comporte **4 étapes successives** :

- 1-** prise de participation de **25%** par Mannai (via une cession **au prix unitaire de 8,5€**, d'actions détenues par Apax et Boussard&Gavaudan),
- 2-** **OPA** lancée par les 3 actionnaires précités visant à acquérir la part flottante du capital de Gfi,
- 3-** le cas échéant, ajustement de la part détenue par Mannai, afin qu'elle atteigne au moins **51%** du capital,
- 4-** installation de **2 administrateurs** représentant Mannai dans le Conseil d'administration de Gfi.

Il ne fait pas de doute qu'une telle opération d'envergure, aura des conséquences fortes sur les salariés car ce sont eux qui devront fournir les efforts nécessaires pour satisfaire les ambitions du nouvel actionnaire.

Il ne fait pas de doute non plus que, les salariés, n'ayant eu aucun bénéfice de la période Apax/ Boussard&Gavaudan (les 7 années précédentes) en dépit des efforts fournis, seront peu disposés à produire du profit sans en avoir une part en retour ! Et pas une portion congrue A trop tirer sur la corde, elle pourrait finir par casser.

Attention : DANGER !

Edmond de Rothschild Corporate Finance (ERCF):

Il s'agit de la banque conseil de Gfi dans l'opération de réorganisation de son capital (arrivée de Mannai, et sortie progressive d'Apax et Boussard&Gavaudan).

Ce type de prestation est facturé à un prix qui défie l'entendement et est sans rapport avec les TJM les plus élevés pratiqués par Gfi !

Une telle charge exceptionnelle qui pèsera sur les comptes de Gfi, au titre de 2015 et/ou de 2016 est de nature à impacter sensiblement son résultat et par conséquent, à limiter encore plus les ambitions de la politique salariale, déjà fort pingre en période « normale » !

Dans tous les cas de figures, ce sont encore les salariés qui trinquent !

Les dirigeants du Groupe Gfi vont-ils enfin prendre aussi en considération, les intérêts des salariés dans ce type d'opération ?

Il serait temps !

8,5€

C'est le prix auquel Mannai va acquérir les actions Gfi en 2015/2016.

C'était exactement ce même prix que Fujitsu avait proposé lors de son OPA « hostile » et manquée, sur Gfi, pendant l'été 2007, il y a plus de 8 ans !

ALERTE
MUTUELLE
GFI

La colère des salariés demeure palpable. Elle est contenue, mais le restera-t-elle encore longtemps ?

Le dossier avance à petits pas, mais il avance quand même. La réunion de la commission santé/prévoyance du 22 décembre a permis de définir de manière quasi définitive, l'ensemble des garanties qui seront mises en place le moment venu, et à partir du 1^{er} avril au plus tôt.

Cependant, parallèlement, la Direction maintient sa volonté de **supprimer les cotisations sur la tranche C** des salaires (salaire mensuel >12.500€), **de baisser les cotisations en tranche A** car les garanties vont baisser (mise en place du contrat responsable), **de relever le taux de cotisation de la tranche B au niveau de celui de la tranche A plus élevé**, et surtout, **de ne pas déboursier un copeck de plus qu'aujourd'hui**, tout en imposant que le régime soit à l'équilibre pour les 3 années à venir !

Nous réclamons un effort partagé entre la Direction et les salariés pour que le compte de résultat ne soit pas déficitaire et nous réitérons notre attachement à une mutuelle à haut caractère familial (salarié + enfants + conjoint) à un coût raisonnable pour les familles.

La Direction ne saurait faire porter sur les seuls salariés les efforts à accomplir alors même qu'elle s'est autorisée, sans la moindre compensation, à accroître le déséquilibre du régime en le privant de plus de 50K€ de cotisation (tranche C) !

A l'heure où, de surcroît, la politique salariale est au taquet pour 2016 (cf page 1/6) et que de moins en moins de salariés verront leur rémunération brute augmenter (sauf peut-être le PDG ?), il serait désespérant pour la communauté de travail du Groupe Gfi, que les salaires nets soient eux aussi, rabotés !

Nous encourageons la Direction à revenir vers des solutions de bon sens en accroissant sa part de financement des cotisations (NB : dans la société ex-ADELIOR le taux de financement entreprise est de 68% alors qu'il est de 63% dans toutes les sociétés de l'UES, pour exactement les mêmes garanties).

Quant à nous, poursuivons la mobilisation : port du badge en agences Gfi + signature de la pétition pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait ! (plus de 1600 signataires à ce jour)

Ces « Français qui ont des poils dans les mains ... »!

C'est ce que **Gérard Longuet** ex Ministre de la Défense, mais surtout **membre du Conseil d'administration de Gfi Informatique** en tant que « censeur » depuis le 20 mai 2014 (pour un mandat de 3 ans), également membre de son Comité stratégique, a déclaré sur la [chaîne Public Sénat le 15 décembre dernier](#).

Son intervention en dit long sur une aisance naturelle à dénoncer d'une manière très générale et méprisante, de soi-disant « manques de motivation » chez certains salariés ou ex-salariés, en certaines circonstances.

Sa longue fréquentation des hautes sphères politiques pourrait lui avoir fait perdre le contact avec le monde réel de l'entreprise et la vie quotidienne des salariés trimbalés ici ou là au gré du bon vouloir de d'un Directeur ou d'un actionnaire avides de gains très rapides.

D'ici à craindre que, dans les structures de gouvernance de Gfi Informatique, cette même aisance et ce même flegme ne s'expriment à l'encontre des salariés de Gfi, il n'y a qu'un pas ...que **la CFE-CGC** est tentée de franchir !

Informations pour les salariés ex-Gfi BUS / Flash ex-Gfi BUS

- **Accord d'adaptation des statuts Gfi BUS / Gfi Informatique : 1ère proposition indécente !**

Lors de la 1^{ère} réunion de négociations du 17 décembre, la Direction est venue avec une proposition de compensation indécente. Vos représentants l'ont fermement rejetée et ont demandé la mise en place d'un véritable planning de négociations, accord par accord.

Première réunion : le 18 janvier 2016 ; un calendrier est fixé jusqu'à juin 2016.

La revendication de vos élus est simple :

la compensation intégrale de l'adaptation de nos statuts

En conformité avec les déclarations de la Direction qui mettent en avant que la TUP n'est pas faite dans une logique d'économie au détriment des salariés.

- **Présence des ex-représentants du personnel de Gfi Bus dans les instances CE et DP de Gfi-Informatique : refus de la Direction !**

Nous avons demandé à la Direction de permettre la simple présence d'ex-élus Gfi-Bus dans les différents CE de Gfi informatique et lors des réunions DP, de façon à maintenir une bonne communication et faciliter l'intégration des salariés transférés.

Cette demande est pour l'instant rejetée par la Direction

- **Comptes rendus des réunions de CE et de DP**

Pour rappel, les comptes rendus des réunions CE et DP ne sont plus dans l'onglet « Gfi BUS » mais dans l'onglet « Représentation du personnel ».

The screenshot shows the Gfi Intranet interface. At the top, the Gfi logo is visible with the tagline 'NEW CHALLENGES, NEW IDEAS'. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Le Groupe', 'Votre parcours', 'Vos Outils', 'Annuaire', 'Représentation du personnel', 'Support', and 'Gfi BUS'. The 'Représentation du personnel' menu is expanded, showing options like 'Elections 2015', 'Organisations syndicales', 'Comité Central d'Entreprise', 'Comités d'Etablissement', 'Délégués du Personnel', 'CHSCT', 'Commission Action', and 'Logement UES Gfi'. The main content area displays the 'Délégués du Personnel' page, which lists members under 'Titulaires' and provides a list of regional delegations on the left side.

**Cela s'est passé en Décembre !**

le 2 : réunion extraordinaire du CCE de l'UES pour une information sur le projet de prise de participation majoritaire dans Gfi Informatique par le Groupe qatari, Mannai Corporation.

L'ensemble de l'opération va durer plusieurs mois. Pour plus d'information, cf page 2/6.

Le CCE a désigné le cabinet ADECO pour l'assister tout au long de l'opération, analyser avec précision et vigilance, tous les tenants et aboutissants du projet et exiger des garanties notamment sur le volet social de l'opération.

le 10 : réunion de la commission paritaire de l'UES (Direction / Syndicats)

Les sujets traités sont : les NAO (cf page 1/6) et l'égalité professionnelle pour laquelle un accord est proposé à la signature à partir du 4 janvier 2016.

Le 22 : réunion de la commission de suivi prévoyance/santé

La commission (avec le courtier ADDING) a terminé la définition des garanties qui seront mises en place le moment venu.

Des améliorations en dentaire ont été insérées dans le régime de base (salarié + enfants) avec une cotisation de **2,79% (TA et B)** au lieu de 2,64% initialement annoncée, et une prise en charge entreprise de 63% (37% étant à la charge du salarié)

La cotisation conjoint (optionnelle) serait de 0,97% du PMSS en 2016(soit 30,75€ par mois) puis **1,29% du PMSS en 2017**(soit 40,9€ par mois à partir de 2017).

Pour un maintien des garanties au niveau actuel (sauf une baisse de 40€ qui ne sera pas compensée, sur les montures de lunettes) l'option coûterait pour la famille (salarié + enfants) **0,12% du PMSS** (soit 3,8€ par mois) au lieu de 0,08% du PMSS initialement annoncé(soit 2,54€ par mois) et, pour le conjoint, **0,11% du PMSS** (soit 3,49€ par mois) au lieu de 0,07% du PMSS(soit 2,22€ par mois).

Ce schéma de cotisations fait porter tous les efforts supplémentaires sur les seuls salariés : la **CFE-CGC** encourage vivement la Direction à prendre sa part (cf page 3/6)!

Prévisions pour Janvier :

le 6 : réunion de la commission économique (COMECO) du CCE de l'UES avec un représentant d'Apax, puis un représentant de Boussard&Gavaudan

Ces entretiens se déroulent dans le cadre de l'opération de prise de participation majoritaire dans Gfi Informatique, par Mannai : cf page 2/6, et à l'initiative de la Commission économique du CCE de l'UES assistée par son expert.

le 7 : réunion de la commission économique (COMECO) avec un représentant de Mannai

cf supra

le 14 : réunion du CCE de l'UES avec pour **seul point de l'ordre du jour : « consultation sur la prise de participation majoritaire dans Gfi Informatique, par le groupe qatari Mannai Corporation »**

Sur la base des travaux et analyses réalisés par la Commission économique (COMECO) et le Cabinet ADECO expressément désigné pour l'assister, le CCE devra rendre un avis motivé sur cette opération qui engagera le Groupe Gfi dans un développement à marche forcée sur des domaines et des territoires très vastes.

Toutes les garanties de maintien et de développement de l'emploi en France devront avoir été données auparavant, par le nouvel actionnaire majoritaire.

le 18 : réunion de négociation sur les **statuts des salariés ex Gfi BUS.**





Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID Pierre ROI	☎ 06 60 99 28 16 ☎ 06 81 26 07 63
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :



TWITTER : [@cgcqfi](https://twitter.com/cgcqfi)

YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)

notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcqfi

Minima SYNTEC :
le désaccord !
Cliquez ici